



**EPLFPA**  
des Landes

**Centre de Formation Apprentis  
Agricole et Horticole des Landes**  
2915, route des Barthes  
40180 OEYRELUY  
Tél. : 05 58 98 70 93 Fax : 05 58 98 73 49  
www.formagri40.com



# Classe de DIMA (dispositif d'initiation aux métiers en alternance)

## Objectif de la formation

La formation s'adresse à des élèves volontaires ayant atteint l'âge de 15 ans et qui ont un projet d'orientation vers la voie professionnelle.

## Ses objectifs :

Un projet pédagogique personnalisé est réalisé à partir de l'évaluation pratiquée à l'entrée en formation. Il permet d'adapter les contenus de formation aux besoins de l'élève et à la durée de formation.

Les disciplines enseignées doivent permettre de poursuivre l'acquisition du socle commun de connaissances et de compétences du palier 3. Une convention est établie entre le CFA et le collège ou établissement d'origine pour chaque jeune entrant dans ce dispositif.

**La classe de DIMA accueille chaque année une quinzaine d'élèves.**

## Organisation de la formation

Les enseignements dispensés au cours de la formation sont des enseignements généraux, technologiques et pratiques auxquels s'ajoutent des stages en milieu professionnels.

Ces enseignements sont organisés sur 1 an selon une **alternance** annuelle entre le **CFA** et une **entreprise privée, une collectivité** ou une **exploitation de 18 semaines** au CFA et de **18 semaines** en stage.

Une convention de stage fournie par le CFA, est signée par les responsables légaux, le maître de stage et le CFA.

Les cours se déroulent du lundi au vendredi midi (pas de cours le mercredi après midi).

## Conditions d'admission

La demande d'accès à cette formation doit être effectuée par l'élève et ses représentants légaux auprès du chef d'établissement où est scolarisé l'élève.

Il faut :

- avoir 15 ans dans l'année civile,
- passer un entretien individuel au CFA,
- Avoir un maître de stage.

Pour l'entrée au CFA : (**à compléter avec le Collège d'origine**)

- 1 dossier d'inscription
- 1 convention CFA/Collège

Suite à cela, **après accord de l'inspection académique**, la convention CFA/Entreprise pourra être établie.

Concernant la durée de la formation, les élèves sont sous l'autorité du directeur du centre de formation d'apprentis.

Les élèves de DIMA sont toujours dans le **cadre scolaire obligatoire**. A ce titre, ils bénéficient des **vacances scolaires** et ne sont pas salariés. Leurs parents peuvent donc conserver leurs droits à percevoir des **bourses d'études et les allocations familiales**.

En cas d'interruption de parcours de DIMA sans signature de contrat d'apprentissage, le directeur du CFA veillera à ce que l'élève poursuive sa scolarité obligatoire dans son établissement d'origine ou dans un autre établissement.

## Pour s'inscrire

- Retourner la fiche de pré inscription au CFA
- Le CFA vous convoque pour un entretien
- Le CFA confirme votre pré inscription ou vous propose une réorientation
- Le CFA vous transmet un dossier d'inscription

En parallèle des démarches administratives, vous recherchez un maître de stage qui puisse vous accueillir à la rentrée. La validation définitive de votre inscription est soumise à cette condition.

## Obtention du diplôme

Les élèves présentent le Certificat de Formation Générale (CFG) à la fin de leur formation.  
L'élève a la possibilité de se présenter au diplôme national du brevet (DNB) en candidat individuel.

## Débouchés

A partir de 16 ans, vous pourrez :

- intégrer une classe de CAP en 2 ans par apprentissage ou préparer un baccalauréat professionnel en 3 ans
- poursuivre sa formation en retournant au collège ou en lycée professionnel pour préparer un CAP en 2 ans ou un baccalauréat professionnel en 3 ans sur proposition du directeur du CFA.

## Les CAP proposés au CFAAH des Landes :

- CAPA Productions Agricoles,
- CAPA Productions Horticoles,
- CAPA Travaux Paysagers.

## Frais à la charge du Pré-Apprenti

Frais de repas et d'hébergement.  
Chaussures de sécurité

## Contenu de la formation

### Au CFA :

Un **enseignement général et professionnel** qui s'appuie sur des situations professionnelles concrètes.

La **réalisation de projets ou d'activités pluri-disciplinaires** à vocation citoyenne ou professionnelle : voyage d'étude, socialisation et prévention des conduites à risques, découverte d'entreprises et aide à l'orientation professionnelle.

### En entreprise :

Des **stages chez un Maître de Stage** qui conclut une convention avec le CFA où est inscrit l'élève.

L'élève effectue au maximum 35 h par semaine

Il y a la possibilité de changer de maître de stage en cours de formation.

Le suivi du stage est réalisé par les formateurs du CFA grâce à un livret de liaison, des entretiens individuels au CFA et à des visites en entreprises.

### Programme et horaire moyen par semaine :

#### Enseignement Général :

Français.....	3
Mathématiques.....	3
Biologie Humaine.....	2
Langue.....	1
Histoire et Géographie.....	2
ESC.....	2
EPS.....	2

#### Enseignement Technologique:

VSP.....	2
Activités pratiques.....	4
Sécurité.....	1
Rapport de stage.....	2
Découverte métiers.....	1
Informatique/recherches.....	3
Activités individualisées.....	2

**Total sur le semaine ..... 30**